

TARIFICATION

REPRODUCTION DE DOCUMENTS

ITEM	PRIX AVANT TAXES	PRIX AVEC TAXES
Photocopie	0,47 \$/page	(taxes incluses)
Vignettes filigranées et impressions sur clé USB	Gratuit	
Numérisation d'image de qualité standard (600 dpi et moins)	8 \$	9,20 \$
Numérisation d'image haute résolution (plus de 600 dpi)	14 \$	16,10 \$
Numérisation d'un document audiovisuel (film, cassette, etc.)	35 \$ (coût du DVD inclus)	40,24 \$

DIFFUSION PUBLIQUE

ITEM	PRIX TAXES INCLUSES
Diffusion dans un ouvrage ou une publication, à des fins d'exposition, sur Internet, pour la télévision, un film, un concert, une représentation théâtrale	30 \$ par document avec un plafond de 500 \$ 15 \$ par document dans le cas d'organismes sans but lucratif, d'étudiants et de projets à caractère éducatif, plafond établi à 250 \$
Diffusion dans les médias d'information et émissions d'affaires publiques	Sans frais
Diffusion commerciale : articles, cartes de souhaits, t-shirts, papillons, brochures, cartes postales, etc.	103 \$ pour chaque tranche de 1000 exemplaires 52 \$ pour les organismes sans but lucratif, les étudiants et projets à caractère éducatif
Diffusion tout genre pour les organismes publics	Frais de reproduction seulement
Ententes spécifiques : gratuité pour les organismes liés à la Ville	Sans frais, incluant la reproduction
Diffusion des documents de domaine public non institutionnels (libre de droits d'auteur)	Frais de reproduction. Aucune licence émise, seules les conditions d'utilisation doivent être respectées.
Un acompte de 50 % du montant approximatif du tarif prescrit aux articles 8 et 9 est exigé avant de procéder à la transcription, la reproduction ou la transmission d'un document, si ce montant s'élève à 118 \$ ou plus.	135,67 \$

Tiré du *Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.V.Q. 2118* entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025.